



## **Assemblée générale annuelle de l'AANTHQ**

**24 mars 2023, à 18h, au Centre Saint-Pierre, salle 204  
1212, rue Panet, Montréal, QC H2L 2Y7**

### **1. Ouverture et nomination d'un/e président/e d'assemblée**

Annick BÉDARD, membre du CA de l'AANTHQ, déclare l'ouverture de l'AGA.  
Marc-Antoine LAPIERRE est proposé comme président d'assemblée par Richard GENDRON, appuyé par Ariane BOYER-ROY.  
Adopté à l'unanimité.

### **2. Nomination d'un/e secrétaire d'assemblée**

Ginette BÉLANGER est proposée comme secrétaire d'assemblée par Richard GENDRON et appuyée par Ariane BOYER-ROY.  
Adopté à l'unanimité.

### **3. Présentation et adoption de l'ordre du jour**

Ariane BOYER-ROY propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par Annick BÉDARD.  
Adopté à l'unanimité.

### **4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 24 mars 2018**

Annick BÉDARD propose et Richard GENDRON appuie.  
Adopté à l'unanimité.

### **5. Présentation des membres du comité exécutif et des bénévoles de l'AANTHQ de 2018-2020**

**Présidence :** Marc-Antoine LAPIERRE

**Vice-présidence :** Catherine MORIN-BOULAIS (mandat terminé en 2019)

**Secrétaire :** Ginette BÉLANGER

**Trésorerie :** Annick BÉDARD

**Postes spécifiques :**

- a. **Adhésions :** Catherine MORIN-BOULAIS
- b. **Promotions & partenariats :** Sylvie GRAVEL (bénévole), Richard GENDRON, Catherine MORIN-BOULAIS
- c. **Veille d'emplois, infolettres, publicité :** Annick BÉDARD

- d. **Présences sur le web** : Annick BÉDARD (FB) et Rosine TCHATCHOUA-DJOMO (LinkedIn/In, Twitter)
- e. **Webmestre et soutien technique** : Marc-Antoine LAPIERRE
- f. **Autres dossiers** : Noémie TROSEILLE (*Le Nomade virtuel*).

## 6. Bilan des réalisations et activités 2018-2023

### 6.1. Année 2018

- Septembre 2018, visite de l'exposition *Reines d'Égypte* au Musée de Pointe-à-Callières. Nous bénéficions d'un rabais sur les billets pour les membres auprès de ce Musée. Il y a eu une vingtaine de participants.
- Les réunions du CA ont porté principalement sur des projets à réaliser :
  - . Entente avec l'APACQ (Association des professeurs d'anthropologie de cégep du Québec).
  - . Installation d'un lien *YouTube* pour visionner la table ronde de CASCA/ CUBA 2018 sur notre site.
  - . Contacts initiés avec *l'Anthropologue pédagogue* (Sylvie GRAVEL).
  - . Présence d'un de nos membres à l'AGA de la FIFEQ.
  - . Élaboration d'un plan de communication (Sylvie GRAVEL et Catherine MORIN-BOULAIS) pour la dynamisation de notre site web en vue d'offrir aux membres un lieu pour les faire connaître ainsi que leurs projets (*Infolettre* de l'été 2018).

### 6.2. Année 2019

- Richard étant notre représentant auprès de la FIFEQ, cet organisme nous a approchés pour qu'on lui accorde une subvention et le montant de 500\$ lui a été attribué en juin 2019.
- Plusieurs envois d'*Infolettres* et d'offres d'emploi (Annick).
- Nous avons pris la décision de ne pas participer à la CASCA/ 2019.
- L'équipe de Richard, Rosine et Ginette a examiné, modifié et validé les fiches de la profession d'anthropologue du logiciel *Repères*.

### 6.3. Année 2020

- Tenue de réunions du CA pour organiser la prochaine AGA et pour souligner les 25 ans de l'AANTHQ. À cause de la pandémie, cette activité a été remise « *sine die* ».
- Martin Hébert, professeur à l'Université Laval, nous avait approchés pour un partenariat avec le cycle de conférences *Anthropen* qui devait avoir lieu en 2020-2021. Envoi d'une lettre d'appui de la part de l'association (Ginette).
- Mise à jour au sujet de la pandémie envoyée par Annick le 15-04-2020.
- À la demande de l'IMT (« Information sur le marché du travail », service du ministère Travail/Emploi/Solidarité sociale), bonification de la description du métier d'anthropologue (01-06-20) par Richard GENDRON et Ginette BÉLANGER.
- Installation des vidéos de CASCA 2018 à Cuba par M.-A. LAPIERRE sur le site de l'AANTHQ (04-06-20). La diffusion des vidéos a été faite sur *YouTube* et sur la page Facebook de l'AANTHQ.

### 6.4. Année 2021

- Participation de Richard GENDRON à la rencontre sur le thème : « Entre mélancolie et coopération : une contribution psychanalytique et anthropologique à une éthique environnementale » de l'Association des psychothérapeutes psychanalytiques du Québec qui s'est tenue le 11 juin 2021.
- LinkedIn/In et gestion des membres : discussion sur les règles à établir pour maintenir notre *e-reputation* (Annick BÉDARD). On voulait s'assurer que le contenu publié dans ce réseau social soit pertinent en ce qui concerne l'anthropologie.

## 6.5. Année 2022

- Nous avons tenu une seule réunion de CA qui a traité de l'unique point :
  - Remue-méninge en vue de la relance de l'AANTHQ.

## 7. Réflexion sur la relance de l'AANTHQ

### 7.1. Offre de la CASCA

Karli WHITMORE qui travaille dans cet organisme depuis 18 ans vient nous entretenir des possibilités de soutien que la CASCA pourrait nous offrir. D'autre part, elle nous invite au colloque de la CASCA qui se tiendra à Toronto en novembre 2023. L'an prochain, le colloque aura lieu à Okanagan en Colombie-Britannique. On peut d'ores et déjà inviter les membres à soumettre des articles ou des projets de conférences. Karli se mettra en contact avec Annick BÉDARD ET M.-A. LAPIERRE pour la suite.

Voyons le contexte : il nous faut relancer l'Association (AANTHQ) après deux ans de pandémie. Nous devons donc transmettre nos communiqués à d'autres voies de transmission que les voies habituelles. Par exemple, les postes à pourvoir que nous publions l'étaient en français et rejoignaient les francophones du Québec, mais aussi ceux hors Québec. Il en est de même pour l'affichage de nos événements : nous aurions donc l'occasion de faire circuler l'information à travers d'autres réseaux pour répandre la bonne nouvelle.

Comme Karli W. travaille aussi auprès du réseau des Études canadiennes (par exemple auprès de la francophonie acadienne), là aussi nous pourrions faire circuler nos informations.

### 7.2. Possibilité d'un double membership ? Adhésion simultanée d'un membre à la CASCA et à l'AANTHQ ?

Si le membre en ressent le besoin, pourquoi pas ?

### 7.3. Discussion sur la relance de l'AANTHQ

Il y a en effet une évolution dans les besoins des membres.

Le sondage effectué il y a quinze ans concernait plutôt l'emploi, mais qu'en est-il maintenant ? Et le service à l'emploi ne donne pas nécessairement un esprit de membre ! Un membre plus engagé devrait être ce que nous recherchons. C'est l'œuf ou la poule, et pour cela il faut proposer des activités et des conférences à saveur anthropologique. Il faut ouvrir l'espace à une restructuration de l'AANTHQ et il faut remettre l'association entre les mains d'une communauté de membres, car l'AANTHQ n'appartient pas aux membres du CA. À la CASCA, il y a des anthropologues francophones et il ne faudrait surtout pas se mettre en compétition avec eux et, enfin, la CASCA n'est pas au courant de ce que fait l'AANTHQ. Donc du réseautage demeure l'objectif de l'AANTHQ. N'oublions pas que la CASCA est plus « académique », qu'elle a des salariés à sa direction, alors que l'AANTHQ est constituée d'un CA de bénévoles seulement. L'association devrait être « un lieu où on est anthropologue et où on peut parler d'anthropologie. » Cela se constate lorsqu'on organise une activité à caractère de « vulgarisation scientifique » : on retrouve parmi les participants 80 % d'anthropologues et 20 % de non-anthropologues. En conclusion, on doit donc s'adresser au grand public. Prenons l'exemple du *National Geographic* qui, au fil des années, publie des reportages où sont traités divers sujets à caractère anthropologique et qui a assuré sa pérennité comme revue ainsi que la diffusion des avancées scientifiques auprès d'un large public.

Le problème qui nous touche actuellement, c'est l'effectif réduit des membres du CA. Nous ne sommes que trois depuis la démission de M.-A. LAPIERRE comme président ; Annick, qui assure la trésorerie ainsi que les communications, laisserait bien tomber la partie communication, car ce double mandat est lourd pour elle : elle passerait le relais à quelqu'un d'autre. Pour réaliser nos visées, ça nous prend de la relève.

Pour sa part, M.-A. dit que, puisqu'on est une petite association, les messages adressés aux membres doivent leur rappeler que, comme nous ne sommes pas une « association professionnelle, avec des salariés » et que, n'étant nous-mêmes que des bénévoles, si les membres désirent qu'on leur offre des activités, des événements, etc., il nous faut des gens qui s'impliquent pour nous aider à les organiser.

Ariane BOYER-ROY, qui a été membre du CA pendant de nombreuses années, nous fait part de ce qu'elle a perçu ces derniers temps. Elle nous dit : « Pour voir où on s'en va, il faudrait d'abord se poser la question : sommes-nous encore pertinents comme association ? » Pour connaître la réponse, il nous faudrait refaire un autre sondage pour tâter le terrain, un peu à l'image du sondage qu'avait mené Catherine MORIN-BOULAIS. On pourrait retrouver des questions du genre :

- Pourquoi êtes-vous devenus membres de l'AANTHQ ?
- Quels seraient vos besoins ?

Un sondage plus approfondi nous permettrait de mieux circonscrire notre raison d'être. Ariane pourrait avec d'autres constituer un mini comité *ad hoc*.

Selon M.-A., on pourrait donc en faire l'annonce dans une infolettre pour inciter des membres à se joindre à notre CA. On pourrait aussi organiser une prochaine activité portant sur l'Égypte au Musée de Pointe-à-Callières, exposition qui s'en vient bientôt.

Ariane nous fait part de ses réflexions, car le recrutement de membres pour pourvoir aux postes du CA est une difficulté généralisée par les temps qui courent. On conseille aux organisations de travailler en amont et même d'utiliser la cooptation au cours d'un mandat. On peut envoyer un message en ce sens et on peut y dire aussi qu'on est en phase de restructuration. On peut encore annoncer qu'on est à la recherche de bénévoles qui n'ont pas besoin de faire partie du CA pour s'impliquer.

Il y a lieu de se poser la question : pourquoi l'AANTHQ n'intéresse-t-elle pas davantage de personnes qui ont eu une formation universitaire en anthropologie ? Il faut s'activer et réactiver le sentiment d'être anthropologue. Nous avons sûrement un « job de marketing » à faire. Par exemple, les abonnés de LinkedIn et ceux qui le consultent devraient pouvoir accéder à une page consacrée à notre association, comme toute entreprise qui s'affiche sur LinkedIn. Et lorsqu'on parle des réseaux sociaux, la page FB rejoint-elle les gens qu'on cherche vraiment ? Les jeunes sont ailleurs, entre autres sur Instagram. Le travail n'est pas de faire les choses, mais plutôt de les penser et les mettre dans la tête des gens. Suggestion : peut-être engager une firme pour la partie marketing. Ariane retient que nous disposons d'une somme de 7000\$ dans notre bilan financier et que pour notre relance, cela nous donne des moyens, si on a besoin du « communautaire marketing », car on ne peut pas engager quelqu'un à long terme : on brûlerait notre budget.

Autre suggestion : jumeler des étudiants de cégep avec un groupe-focus d'anthropologues. Il existe un groupe appelé « La Puce », réseau informatique du cégep Bois-de-Boulogne (?). D'ailleurs Annick connaît la directrice, Aline, parce qu'elles siègent, l'une et l'autre, à un même CA. Il y a donc quelque chose d'intéressant à aller chercher de ce côté-là.

Parlons aussi de notre site web. Ariane voit deux points à aborder : premièrement, l'alléger ; en deuxième lieu, se poser la question : est-ce que le site reflète ce que nous sommes ?

Elle rappelle aussi qu'on doit tenir compte de la Loi 25 sur les renseignements personnels et s'assurer que tout est mis en place pour la cybersécurité des membres. Cela, précisément, doit être mentionné par écrit sur le site en y incluant quelle personne du site à contacter au besoin à ce sujet.

Mais pour commencer, il nous faut retirer les dates de naissance et ne conserver que l'adresse courriel et le numéro de téléphone des membres. M.-A. et Ariane pourront effectivement rester coordonnés pour vérifier la cybersécurité de notre site web. Ariane nous fera parvenir un document préparé en ce sens à l'intention des organismes communautaires pour que ceux-ci respectent la loi.

Quant à nous au CA, on pourrait faire l'inventaire de ce qui est utile ou non sur notre site. M.-A. s'engage à s'occuper encore du site web pour une autre année.

Et puisque vous avons à nous questionner sur ce que seront les priorités de l'Association, Ariane pourrait aussi nous faire parvenir par courriel ses commentaires sur le site web lui-même pour qu'il soit remis à jour et qu'il reflète mieux ce que nous sommes.

Mais passons à la première étape : la liste des tâches et des micro-tâches, ce qui nous facilitera la menée à bien de la suite.

L'idée initiale est de lancer un « **appel/annonce** » à toutes les personnes du réseau que nous voulons atteindre : on leur demande de nous dire ce qu'il leur tenterait de faire avec l'Association et leur vendre l'idée que nous nous y engagerons ensemble. Ensuite il sera plus facile d'organiser des activités et créer ainsi un « potentiel ». Rappelons-nous aussi que, dans cette première infolettre, il serait mal venu et dangereux de se montrer inquiet et de paraître alarmiste au sujet de l'avenir de notre asso. [Ginette et Annick pourraient préparer la première ébauche de cette infolettre qui se voudra accrocheuse.]

Ariane accepte de réviser cette première infolettre parce que c'est ponctuel et que cela ne l'engage pas à plus long terme.

## 8. Bilan financier des années 2019-2022

### BILAN FINANCIER EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2019

<b>REVENUS</b>	
Adhésion des membres – groupe	225,00 \$
Adhésion des membres – étudiant/retraité	180,00 \$
Adhésion des membres – individuel	330,00 \$
Adhésion des membres – individuel sans emploi	40,00 \$
Dons (Bernard Chapais - son cachet de APACQ)	300,00 \$
Remboursement frais PayPal	1,74 \$
<b>Total</b>	<b>1 076,74 \$</b>

<b>DÉPENSES</b>	
Site web – hébergement	501,29 \$
Remboursement Marc-Antoine (dépenses pour exposition «Reines d'Égypte»)	245,00 \$
Registraire des entreprises	35,00 \$
Remboursement deux adhésions (groupe et annulation)	60,00 \$
Remboursement Annick (dépenses pour exposition «Reines d'Égypte»)	15,00 \$

Impression brochures	117,27 \$
Financement FIFEQ	500,00 \$
Frais PayPal	23,81 \$
<b>Total</b>	<b>1 497,37 \$</b>

<b>RÉSUMÉ</b>	
Solde au 01 janvier 2019	5 675,54 \$
Revenus totaux	1 076,74 \$
Dépenses totales	1 497,37 \$
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>5 254,91 \$</b>

#### **BILAN FINANCIER EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2020**

<b>REVENUS</b>	
Adhésion des membres – groupe	225,00 \$
Adhésion des membres – étudiant/retraité	90,00 \$
Adhésion des membres – individuel	390,00 \$
Adhésion des membres – individuel sans emploi	20,00 \$
Dons	35,00 \$
Petite caisse	
<b>Total</b>	<b>760,00 \$</b>

<b>DÉPENSES</b>	
Ajustement frais bancaires	12,50 \$
Frais PayPal	20,23
Registraire des entreprises	35,00 \$
<b>Total</b>	<b>67,73 \$</b>

<b>RÉSUMÉ</b>	
<b>Solde au 01 janvier 2020</b>	5 254,91 \$
<b>Revenus totaux</b>	760,00 \$
<b>Dépenses totales</b>	67,73 \$
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>5 947,18 \$</b>

#### BILAN FINANCIER EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2021

<b>REVENUS</b>	
Adhésion des membres – groupe	225,00 \$
Adhésion des membres – étudiant/retraité	75,00 \$
Adhésion des membres – individuel	300,00 \$
Adhésion des membres – individuel sans emploi	60,00 \$
Adhésion des membres – individuel (chèque)	30,00 \$
Dons	30,00 \$
Petite caisse	
<b>Total</b>	<b>720,00 \$</b>

<b>DÉPENSES</b>	
Site web – certificat de sécurité	97,62 \$
Frais Paypal	19,21 \$
Registraire des entreprises	36,00 \$
<b>Total</b>	<b>152,83 \$</b>

<b>RÉSUMÉ</b>	
Solde au 1 janvier 2021	5 947,18 \$
Revenus totaux	720,00 \$
Dépenses totales	152,83 \$
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>6 514,35 \$</b>

**BILAN FINANCIER EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2022**

<b>REVENUS</b>	
Adhésion des membres – groupe	225,00 \$
Adhésion des membres – étudiant/retraité	75,00 \$
Adhésion des membres – individuel	240,00 \$
Adhésion des membres – individuel sans emploi	0,00 \$
Adhésion rattrapage (Marc-Antoine)	65,00 \$
Dons	27,00 \$
Remboursement PayPal	1,74 \$
<b>Total</b>	<b>633,74 \$</b>

<b>DÉPENSES</b>	
Site web – certificat de sécurité	380,66 \$
Registraire des entreprises	37,00 \$
Remboursement d'une adhésion (groupe)	30,00 \$
Frais PayPal	15,68 \$
<b>Total</b>	<b>463,34 \$</b>

<b>RÉSUMÉ</b>	
Solde au 01 janvier 2022	6 514,35 \$
Revenus totaux	633,74 \$
Dépenses totales	463,34 \$
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>6 684,75 \$</b>

**BILAN FINANCIER EN DATE DU 24 MARS 2023**

<b>REVENUS</b>	
Adhésion des membres – groupe	225,00 \$
Adhésion des membres – étudiant/retraité	60,00 \$
Adhésion des membres – individuel	60,00 \$
Adhésion des membres – individuel sans emploi	0,00 \$
Dons	
<b>Total</b>	<b>345,00 \$</b>

<b>DÉPENSES</b>	
Frais PayPal	5,30 \$
<b>Total</b>	<b>5,30 \$</b>

<b>RÉSUMÉ</b>	
Solde au 01 janvier 2023	6 684,75 \$
Revenus totaux	345,00 \$
Dépenses totales	5,30 \$
<b>Solde au 24 mars 2023</b>	<b>7 024,45 \$</b>

Richard GENDRON propose l'adoption des bilans en bloc et Ariane BOYER-ROY appuie.  
Adopté à l'unanimité.  
Merci, Annick, pour le travail accompli de garder nos finances en bonne santé !

## 9. Élections

### 9.1 Postes à combler au CA

Informations :

- . Annick BÉDARD, Ginette BÉLANGER et Richard GENDRON doivent reconduire leurs mandats comme membres du CA.
- . Marc-Antoine LAPIERRE a démissionné de son poste (président); Catherine MORIN-BOULAIS, (vice-présidente), Rosine TCHATCHOUA-DJOMO et Noémie TROSSEILLE, (administratrices) ont terminé leur mandat.
- . Au total, il y aura **5 postes** à pourvoir pour l'élection. : *présidence, vice-présidence, responsable des communications (infolettre et veille d'emplois), responsable des adhésions, administrateur / administratrice.*

Reconduction des mandats comme administrateur / administratrice/s du CA. :

Annick BÉDARD est proposée par Ariane BOYER-ROY, appuyée par M.-A. LAPIERRE.

Adopté.  
Ginette BÉLANGER est proposée par Ariane BOYER-ROY, appuyée par M.-A. LAPIERRE.  
Adopté  
Richard GENDRON est proposé par Ariane BOYER-ROY, appuyé par M.-A. LAPIERRE.  
Adopté.  
Félicitations aux élus!

**9.2 Élection d'un président d'élection et d'un scrutateur** parmi les membres de l'assemblée

Comme il n'y a pas eu de membres de l'assemblée se présentant comme candidats au CA, la nécessité de tenir une élection est caduque.

**9.3 Élection des membres du Comité exécutif**

Ce point est reporté pour une prochaine réunion du nouveau CA.

**10. Période de questions, suggestions, varia.**

Aucune question.

**11. Levée de l'assemblée**

Ariane BOYER-ROY demande la levée de l'assemblée. Il est 21h25.

Ginette Bélanger  
Secrétaire  
2/04/2023